

COMMUNE DE : TROARN

Type d'énergie renouvelable	La commune est concernée par cette Enr*	La commune n'est pas concernée par cette Enr*	Motif/commentaires
Grand éolien		X	Pas de place sur la commune. Les seuls terrains à plus de 500m des habitations sont en ZNIEFF1 (forêt au nord de la commune) et ZNIEFF2 (marais)
Petit éolien <12m	X		Petites éoliennes pour l'autoconsommation et pour les sites isolés. le bruit généré par ces petites éoliennes n'est pas compatible avec les zones d'habitation denses ou pavillonnaires
Méthanisation	X		Sous réserve d'installation de taille modestes (méthanisation domestique, petites installations pour des besoins propres à l'exploitation agricole) avec valorisation chaleur.
Solaire thermique et photovoltaïque en toiture	X		La zone concerne tous les bâtiments du territoire communal. Pensez aussi au solaire thermique au sol , pour des besoins de chaleur industriels (le solaire thermique a un rendement 8 à 10 fois celui du photovoltaïque) dans les ZA (terrains disponibles autour des entreprises).
Solaire photovoltaïque au sol		X	Oui, sur des terrains impropres à tout autre usage et sans enjeux de biodiversité (exemple : friches polluées récentes). Non, pas sur les terrains agricoles ou naturels Exception parcelle ZD25 pour une autoconsommation dans le cadre de l'alimentation électrique d'une microstation d'épuration liée à une activité présente dans la zone d'activité communale.
Solaire photovoltaïque en ombrières – parking	X		Plusieurs parkings disponibles : un parking de covoiturage ; parking communaux et parking commercial...
Solaire photovoltaïque en ombrières - agrivoltaïsme		X	Inadapté au territoire agricole de Troarn : surtout des pâtures de bocage (les animaux d'élevage préfèrent l'ombre des arbres que celle des panneaux PV) et des labours.
Géothermie	X		La zone concerne tous les bâtiments sur le territoire communal (Uniquement sur nappes (forages) et basses calories, pour des projets individuels). Les forages doivent être réalisés par des professionnels qualifiés pour éviter la mise en communication de différentes nappes souterraines (eau potable et non potable, pollution par la tête de forage...)
Réseau de chaleur bois énergie	X		Projet en étude sur Troarn avec un cabinet mandaté par Caen La Mer. Puissance de la chaufferie estimée entre 800 kW et 1000 kW. Potentiel important à valoriser sur bois de bocage (gestion durable) sur le territoire de la commune et communes avoisinantes.
Petite Hydraulique	X		Possibilité d'une pico-centrale sur la Dives (avec passe à poissons) sur le barrage de Saint Samson. Petites centrales hydro-électriques flottantes sur la Dives à proximité de Bures-sur-Dives (https://fr.futuroprossimo.it/2023/09/mowt-innovativo-idroelettrico-galleggiante-per-acque-a-flusso-lento/)

ENR = Energie renouvelable